

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

Adopté

N° DN489

AMENDEMENT

présenté par
M. Thiériot, rapporteur et M. Chenevard, rapporteur

ARTICLE 8

À l'alinéa 23, substituer au mot :

« assujettis »

les mots :

« opérateurs soumis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel